



PV N° 9 - Saison 2025/2026

Commission Départementale De l'Arbitrage

PV ELECTRONIQUE

Date	Lundi 8 décembre 2025
Présidence	M. Pierre ALLAIRE
Assistent	Validation par voie électronique : Bastien BAUDRY, Christian, BERNARD, Olivier CHAILLOU, Nathalie LE BRETON, Francis MEUNIER, Michel PELLETIER, Fabrice PHELIPPEAU, Céline PLANCHET, Romain RETIF, François BATY, Alexandre DUCEPT, David HENOT, Maewenn MENARD Séverin RAGER, CTDA (avis consultatif)
Excusé(e)s	

Résultat des tests physiques du 02/12/2025

À la suite de la dernière session du test Taisa qui s'est déroulé le mardi 2 décembre 2025 à la Généraudière, la CDA statue sur les arbitres n'ayant pas passé et/ou échoué leur test Taisa :

Catégorie D1 :

David Botton : a fourni un certificat médical. La CDA acte le gel de saison 2025/2026, il sera donc classé D1 à l'issue de la saison. Si reprise au cours de la saison, il sera à disposition du désignateur.

Catégorie D2 :

Julien Charras : a fourni un certificat médical. La CDA acte le gel de saison 2025/2026, il sera donc classé D2 à l'issue de la saison. Si reprise au cours de la saison, il sera à disposition du désignateur.

Catégorie D3 :

Jean-Claude Dassot : a fourni un certificat médical. La CDA acte le gel de saison 2025/2026, il sera donc classé D3 à l'issue de la saison. Si reprise au cours de la saison, il sera à disposition du désignateur.

Luis Marques : a fourni un certificat médical. La CDA acte le gel de saison 2025/2026, il sera donc classé D3 à l'issue de la saison. Si reprise au cours de la saison, il sera à disposition du désignateur.

Pierre Rittener : a fourni un certificat médical. La CDA acte le gel de saison 2025/2026, il sera donc classé D3 à l'issue de la saison. Si reprise au cours de la saison, il sera à disposition du désignateur.

Sidoine Levron : ne s'est présenté à aucune des sessions. La CDA conformément à son RI (Titre VI, Chap 1, Art 5), le rétrograde en D4.

Catégorie AAD2 :

Christophe Boisseau : ne s'est présenté à aucune des sessions. La CDA conformément à son RI (Titre VI, Chap 1, Art 5), le bascule en D4 avec l'impossibilité d'accésion au niveau supérieur pour la saison en cours.

Dimitri Potier : a échoué lors de son premier test et n'a pu se présenter lors de la dernière session à cause d'une blessure. La CDA conformément à son RI (Titre VI, Chap 1, Art 5), le bascule en D4.

Le Président de la CDA
Pierre ALLAIRE



Le Secrétaire
Michel PELLETIER

